



RCS : CRETEIL  
Code greffe : 9401

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 29529  
Numéro SIREN : 307 330 902  
Nom ou dénomination : SORECOB

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2017 sous le numéro de dépôt 2601

1

**BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : <b>SORECOB</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <b>12</b>	
Adresse de l'entreprise <b>13- 15 RUE MARAT</b>		Durée de l'exercice précédent* <b>12</b>	
Numéro SIRET* <b>3 0 7 3 3 0 9 0 2 0 0 0 2 3</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le <b>3 1 1 2 2 0 1 5</b>	
		N-1 <b>3 1 1 2 2 0 1 4</b>	
		Brut <b>1</b>	
		Amortissements, provisions <b>2</b>	
		Net <b>3</b>	
		Net <b>4</b>	
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB	AC	<i>Certifié conforme à l'original</i>
Frais de développement *	CX	CQ	
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
Fonds commercial (1)	AH	AI	
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
Terrains	AN	AO	111 288
Constructions	AP	AQ	873 828
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	59 653
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	631 530
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>1 565 010</b>
			<b>911 445</b>
			<b>975 004</b>
Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
En cours de production de biens	BN	BO	
En cours de production de services	BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
Marchandises	BT	BU	
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
Autres créances (3)	BZ	CA	528 648
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	
Disponibilités	CF	CG	23 569
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>552 216</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>IA</b>	<b>3 028 672</b>
			<b>1 565 010</b>
			<b>1 463 661</b>
			<b>1 482 117</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	(3) Part à plus d'un an :	CR
			Stocks :
			Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

STOCKS \*

CREANCES

DIVERS

Comptes de régularisation

DÉPÔT AU GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL  
LE 10 MARS 2017  
SOUS LE N° *2601*

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le formulaire n° 2022 En Euros.

Désignation de l'entreprise : SORECOB		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....2.5.0.....0.0.0.....)	DA	250 000	250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	62 500	62 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	62 500	62 500	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	552 000	552 000	
	Report à nouveau	DH	495 623	1 029 777	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(21 321)	(534 154)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 401 302	1 422 623	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 166	4 439	
	Dettes fiscales et sociales	DY	55 194	55 055	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	62 360	59 494		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 463 661	1 482 117		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	62 360	59 494		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SORECOB</b>		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	115 958	FH		FI	119 313
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		115 958	FK		FL	119 313	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	8 694	8 497	
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	124 652	127 810
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	22 119	15 519	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	15 177	14 914	
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ	6 893	6 675	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	7 794	7 915
				} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	29 800	29 800	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	81 784	74 823	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	42 868	52 988	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 224	3 736	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	3 224	3 736	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	55 765	575 765	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	55 765	575 765	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(52 541)	(572 029)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(9 672)	(519 042)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SORECOB

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH				
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	11 649	15 112		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	127 876	131 546		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	149 198	665 700		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(21 321)	(534 154)		
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	3 224	3 736		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(9) Dont transferts de charges	A1	8 694	8 497		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise : SORECOB						Néant		*				
CADRE A	IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
				1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ	D8	D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	KE	KF				
CORPORELLES	Terrains			KG		111 288	KH	KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	767 771	KK	KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN	KO				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2	KP	138 344	KQ	KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3	KS		KT	KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV		KW	KX				
		Matériel de transport *			KY	59 035	KZ	LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	618	LC	LD				
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG				
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ					
	Avances et acomptes			LK		LL	LM					
	TOTAL III			LN	1 077 056	LO	LP					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T					
	Autres participations			8U	1 399 400	8V	8W					
	Autres titres immobilisés			1P		1R	1S					
	Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U	1V					
	TOTAL IV			LQ	1 399 400	LR	LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	2 476 456	OH	OJ						
CADRE B	IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		3		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN	CO	D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO	LV	LW		1X		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	LY	111 288	LZ	111 288		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB	767 771	MC	767 771			
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF				
	Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS	MG		MH	138 344	MI	138 344		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU	MM		MN	MO			
		Matériel de transport			IV	MP		MQ	59 035	MR	59 035	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	MS		MT	618	MU	618		
	Emballages récupérables et divers *			IX	MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ		NA	NB				
Avances et acomptes			NC	ND		NE	NF					
TOTAL III			IV	NG		NH	1 077 056	NI	1 077 056			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	OU		M7	OW				
	Autres participations			IO	OX		OY	1 399 400	OZ	1 399 400		
	Autres titres immobilisés			II	2B		2C	2D				
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E		2F	2G				
	TOTAL IV			I3	NJ		NK	1 399 400	2H	1 399 400		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	OK		OL	2 476 456	OM	2 476 456			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

(Ne pas reporter le montant des continentes)\*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 5

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SORECOB

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

## CADRE B

## DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SORECOB</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A													
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG		PH		
TOTAL I													
TOTAL II													
Terrains			PI			PJ			PK		PL		
Sur sol propre			PM			PN			PO		PQ		
752 452						1 946					754 398		
Constructions			PR			PS			PT		PU		
Sur sol d'autrui			PV			PW			PX		PY		
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			113 699			5 731					119 430		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB		QC		
Autres			QD			QE			QF		QG		
Inst. générales, agencements, aménagement divers			QH			QI			QJ		QK		
immobilisations			59 035								59 035		
corporelles			QL			QM			QN		QO		
Matériel de bureau et informatique, mobilier			501			117					618		
Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS		QT		
TOTAL III			QU			QV			QW		QX		
925 686						7 794					933 480		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			ON			OP			OQ		OR		
925 686						7 794					933 480		
CADRE B													
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobiliations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5	
TOTAL I												N6	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9	
TOTAL II												Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7	
Q8													
Constructions		Q9		R1		R2		R3		R4		R5	
Sur sol propre		R7		R8		R9		S1		S2		S3	
Sur sol d'autrui		S5		S6		S7		S8		S9		T1	
Inst. gales, agenc. et am. des const.		T3		T4		T5		T6		T7		T8	
Inst. techniques mat. et outillage		U1		U2		U3		U4		U5		U6	
Autres immobilisations corporelles		U8		U9		V1		V2		V3		V4	
Inst. gales, agenc. am. divers		V6		V7		V8		V9		W1		W2	
Matériel de transport		W4		W5		W6		W7		W8		W9	
Mat. bureau et inform. mobilier		X2		X3		X4		X5		X6		X7	
Emballages récup. et divers												X8	
TOTAL III													
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM				NO	
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU	
NV													
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations										SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SORECOB

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	7C	7D	7E	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	7D	7E	7F	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Désignation de l'entreprise : <b>SORECOB</b>		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	3 463		3 463		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 428		1 428		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	523 757		523 757			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR						
	Charges constatées d'avance	VS						
<b>TOTAUX</b>		VT	528 648	VU	528 648	VV		
RENVOS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus de 1 an à l'origine	VH						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 166		7 166			
Personnel et comptes rattachés		8C						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 023		3 023			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	52 171		52 171			
Obligations cautionnées		VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
<b>TOTAUX</b>		VY	62 360	VZ	62 360			
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SORECOB</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <u>3 1 1 2 2 0 1 5</u>			
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					
		de son conjoint		à réintégrer :			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	moins part déductible *		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	2 580	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	5 067	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*		XY				
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		I7				11 649	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					
		- imposées au taux de 0 %					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					
		- Plus-values soumises au régime des fusions					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
					TOTAL I	77 233	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
		- imposées aux taux de 0 %					
		- imposées aux taux de 19 %					
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A			
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							
Majoration d'amortissement *							
Mesures d'incitation à l'investissement	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sextes	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissement immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi a redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activités (art. 44 quaterdecies)	XC
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagee par le report en arriere du déficit	ZI	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>					TOTAL II	21 321	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	55 912		
		déficit (II moins I)		XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL			
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>				XN	55 912		



Désignation de l'entreprise : <u>SORECOB</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice		ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (arts 237 bis du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

<b>ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)</b>	XU	<input type="checkbox"/>
---	----	--------------------------

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



**SORECOB**  
**Société Anonyme**  
**au capital de 250 000 euros**  
**Siège social : 13-15 rue Marat**  
**94400 VITRY SUR SEINE**  
**RCS CRETEIL B 307 330 902**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 27 juin 2016**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice**  
**clos le 31 décembre 2015**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -21 321,00 euros de la manière suivante :

Origine du résultat :

Perte de l'exercice :	-21 321,35 euros
Report à nouveau antérieur :	495 623,05 euros
	<hr/>
TOTAL	474 301,70 euros

Affectation :

En totalité en compte report à nouveau.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 juin 2016**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
Le Président du  
Conseil d'Administration

